



Communiqué de presse

Paris, le 9 Juillet 2024

La saison des assemblées générales, moment clé de la stratégie d'engagement du groupe LBP AM

Investisseurs responsables et engagés, LBP AM, filiale de gestion d'actifs de La Banque Postale, et La Financière de l'Échiquier (LFDE) partagent depuis le début de l'année 2024 une politique de vote commune. L'exercice des droits de vote aux assemblées générales (AG) s'inscrit pleinement dans la stratégie d'engagement du groupe LBP AM et constitue un levier important de formalisation de ses attentes actionnariales auprès des entreprises.

- **Une politique de vote engagée**

Le groupe LBP AM exerce ses droits de vote de manière active, selon une [politique de vote](#) désormais conjointe entre LBP AM et sa filiale LFDE. Elle vise à favoriser la mise en place des meilleures pratiques en termes de gouvernement d'entreprise et d'éthique des affaires et encourage la prise en compte des enjeux environnementaux et sociaux au sein des entreprises. Elle traduit des principes portés par la philosophie ISR du groupe - fondée sur son modèle propriétaire d'évaluation extra-financière « [GREaT](#)¹ » - tels que la parité hommes-femmes et la promotion de la diversité, le partage de la valeur, la rémunération responsable des dirigeants et l'association des salariés à la gouvernance et au capital de l'entreprise.

Au premier semestre 2024, **le groupe LBP AM a exercé ses droits de vote à l'occasion d'environ 1200 assemblées générales d'entreprises réparties dans 40 pays, avec une participation en augmentation de 32% par rapport au S1 2023.** L'exercice des droits de vote s'est traduit par un **taux d'opposition d'environ 30%** des résolutions soumises par le management, taux de contestation important en comparaison avec les pratiques de place, qui témoigne de l'exigence de la politique de vote. Considérant que l'exercice des droits de vote est un levier essentiel de sa stratégie d'engagement actionnarial, le groupe LBP AM augmentera encore son niveau de participation aux AG, afin d'exercer 100% de ses droits de vote à partir de 2025².

¹ GREaT : modèle propriétaire visant à évaluer quantitativement et qualitativement les émetteurs - Etats, entreprises et projets - sous deux dimensions : la responsabilité de leurs pratiques et la contribution de leurs produits et services à la résolution des enjeux de durabilité. Grâce à l'agrégation de 60 indicateurs applicables à un univers de près de 12 000 émetteurs, ce modèle de notation repose sur l'analyse de 13 critères ESG pondérés par secteur et articulés autour de 4 grands piliers : la Gouvernance responsable, la gestion durable des Ressources, la transition Énergétique et le développement des Territoires.

² Le périmètre de vote actuel est précisé à la p.29 de la [politique de vote 2024](#).

- **Prises de position sur les plans de transition des sociétés via l'exercice des droits de vote**

Répondant aux attentes des investisseurs engagés sur les sujets environnementaux, certaines entreprises ont soumis un vote consultatif sur leur stratégie de transition énergétique et écologique, **résolutions dites say-on-climate**. Début 2022, le groupe LBP AM a défini sa politique de vote sur les résolutions *say-on-climate* et l'a activement appliquée, afin d'inciter les sociétés investies à développer des plans de transition permettant de s'aligner sur les objectifs de l'Accord de Paris. Au premier semestre 2024, le groupe LBP AM a eu l'occasion de se prononcer formellement sur 12 résolutions *say-on-climate* et s'est opposé à 8 résolutions dont les plans ne respectaient pas les critères définis dans sa politique de vote. Le groupe LBP AM s'est notamment opposé à l'ensemble des résolutions *say-on-climate* des sociétés pétrolières et gazières pour lesquelles elle a voté.

Le groupe LBP AM a introduit en 2024 **un principe de vote sur les entreprises exposées de manière significative aux risques climatiques³** : en se réservant la possibilité de voter contre le renouvellement du mandat de **l'auditeur**, si la manière dont les risques climatiques et la trajectoire de décarbonation de l'entreprise dans un scénario 1,5°C n'était pas jugée suffisamment détaillée dans l'évaluation des états financiers. Pour prendre cette décision, le groupe LBP AM s'appuie notamment sur les analyses réalisées par Carbon Tracker. En application de ce principe, le groupe LBP AM a notamment voté contre le renouvellement des commissaires aux comptes de Shell Plc.

- **2024 marquée par un engagement actif sur les enjeux de Droits humains**

La saison des AG est aussi l'occasion de porter ses convictions en exerçant ses droits d'actionnaires. Parmi ceux-ci, la **possibilité de poser des questions écrites auxquelles les entreprises sont tenues de répondre publiquement**. Ainsi, et dans le cadre de l'application de sa politique Droits humains, le groupe LBP AM a déposé une série de questions écrites aux AG 2024 des sociétés Accor SA et TotalEnergies :

- **Assemblée Générale d'Accor SA :**

Accor étant présente dans des zones à risque élevé du point de vue des Droits humains, nous avons souhaité obtenir des informations relatives à sa politique de gestion des risques dans ces zones géographiques. Cette action s'inscrit dans le prolongement d'un engagement collaboratif mené avec la coalition orchestrée par le FIR & RHSF⁴ sur le travail forcé (les réponses apportées par l'entreprise sont disponibles [ici](#)).

- **Assemblée Générale de TotalEnergies :**

TotalEnergies dispose de textes, guides et directives internes, relatifs à la mise en œuvre d'une diligence raisonnable en matière de Droits humains. Néanmoins, le niveau de détail et d'informations apporté par ces documents ne permettant pas d'évaluer le niveau de gestion des risques pour les personnes de l'entreprise, nous avons souhaité obtenir une clarification de la position de l'entreprise sur (i) l'identification des risques Droits humains à l'échelle du groupe, (ii) l'évaluation des risques Droits humains au niveau des projets et (iii) la gestion des chaînes d'approvisionnement. Cette action s'inscrit dans le

³ Entreprises ciblées par l'initiative Climate 100+.

⁴ FIR : Forum pour l'investissement responsable - RHSF : Ressources humaines sans frontières.

prolongement d'un dialogue engagé depuis deux exercices sur ces enjeux (les réponses apportées par TotalEnergies sont disponibles [ici](#)).

- **Renforcement de nos ambitions : une nouvelle politique d'engagement**

LBP AM et LFDE ont récemment publié leur [nouvelle politique d'engagement](#). Parmi les principales évolutions de cette édition 2024 :

- **Adaptation au changement climatique et résilience aux risques physiques** : le groupe encourage les entreprises à connaître leurs risques, à les réduire, avec des mesures d'adaptation et d'accroissement de la résilience au changement climatique, et à les piloter dans le temps.
- **Trajectoire d'alignement 1,5°C dans le secteur immobilier** : le groupe engagera progressivement ses détentions existantes sur cette trajectoire afin que 100% des participations immobilières françaises en portefeuille soient engagées sur leur politique d'alignement 1,5°C d'ici 2026.
- **Engagements sur les Droits humains** : le groupe renforce son engagement à respecter les Droits humains internationalement reconnus et à conduire un engagement actif auprès des sociétés investies, pour les inciter et les soutenir dans la mise en œuvre d'une diligence raisonnable en la matière.

« L'exercice engagé de nos droits d'actionnaires reflète notre volonté de transparence accrue, permettant d'asseoir un véritable dialogue avec les sociétés sur les enjeux de durabilité. Les questions que nous posons en assemblées générales visent à mieux évaluer leur gestion des risques de durabilité ou d'impact négatif » souligne **Hélène Charrier, Responsable de l'équipe Solutions ISR de LBP AM**.

* * * *

A propos de LBP AM (www.lbpam.com)

Détenue à hauteur de 75% par La Banque Postale et 25% par Aegon Asset Management, LBP AM est un acteur incontournable multi-spécialiste de la finance durable, des solutions, et de la gestion de conviction via sa filiale La Financière de l'Échiquier (LFDE). LBP AM compte 3 pôles d'investissement : actifs réels & privés, multi-actifs & performance absolue et solutions quantitatives. Couvrant tout type de clients (investisseurs institutionnels, distributeurs, clients privés), le groupe LBP AM capitalise sur ses expertises et celles de sa filiale LFDE pour proposer une gamme étendue de fonds ouverts, et sur son savoir-faire en matière de solutions dédiées et de mandats sur les actifs cotés et non cotés. Au 31.12.2023, les encours consolidés du groupe LBP AM s'élèvent à 68 milliards d'euros d'actifs gérés ou distribués.

A propos de La Financière de l'Échiquier (www.lfde.com)

Créée en 1991 et filiale de LBP AM depuis juillet 2023, La Financière de l'Échiquier (LFDE) est une des principales sociétés de gestion de conviction de France. LFDE s'appuie sur son savoir-faire et ses expertises à forte valeur ajoutée pour offrir à ses clients institutionnels, distributeurs et privés, des produits et solutions adaptés à leurs objectifs financiers et extra-financiers. LFDE, dont les encours s'élèvent à 27 milliards d'euros (au 31.12.2023), compte plus de 170 salariés et est présente en Allemagne, Autriche, Espagne, Italie, Suisse, ainsi qu'au Benelux.

Contacts

Groupe LBP AM

Anne-Laure Gelot – agelot@lfde.com – +33 6 75 12 48 30

Géraldine Fanara – gfanara@lfde.com – +33 6 17 63 28 19

LBP AM

Yohann Hendrice – yohann.hendrice@lbpam.com – +33 7 85 59 01 32

Kristell Le Nadan – kristell.lenadan@citigatedewerogerson.com – +33 6 98 49 22 27

Charlotte Latron – charlotte.latron@citigatedewerogerson.com – +33 7 60 90 89 18